

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek
Information Schweiz
Band: 16 (2001)
Heft: 9

Artikel: Les archives des organisations internationales, un regard différent sur
le monde des archives
Autor: Becci, Remo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les unes aux autres peuvent fournir elles-mêmes les éléments d'une compréhension critique⁸.

Amené à raconter son expérience, le témoin reconstitue son parcours à partir de ses souvenirs, de ses représentations mentales. Il est ainsi évident que son récit ne sera ni totalement objectif et ni forcément en phase avec ce qu'il s'est réellement passé.

Tout ce travail de critique et de mise en perspective n'appartient pas immédiatement aux archivistes. Les historiens ont dès maintenant la possibilité d'interpréter ces récits, de les comprendre à l'aide de grilles référentielles. Reste aux archivistes et aux historiens de gérer avec discernement la nature particulière de ces sources, ainsi que leurs richesses potentielles.

contact:

Pierre Flückiger

Archives d'Etat de Genève

E-mail: pierre.fluckiger@etat.ge.ch

¹ Adresse postale: Frédéric Gonseth, Archimob, Les Jordils, 1602 La Croix-Lutry.

² Pour des raisons pratiques, il convient de contacter préalablement les AEG.

³ Motion 1124 adoptée par le Grand Conseil genevois lors de la séance du 2 mai 1997.

⁴ Quelque 5454 dossiers ont été saisis sur la base de données informatiques (état le 29 juin 2001).

⁵ Flückiger, Pierre, Bagnoud, Gérard, Santschi, Catherine (dir.), *Les réfugiés civils et la frontière genevoise durant la Deuxième Guerre mondiale: fichiers et archives*, Genève, 2000.

⁶ La totalité des enregistrements sera ultérieurement versée à une institution publique afin que le plus grand nombre puisse y avoir accès.

⁷ Noms et années de naissance: Léon Balland (1922), Jean-Philippe Charbonnier (1921), Jacky Fatton (1925), Edith Guthmann (1921), Fredy Hecht (1917), Simon Hercenberg (1922), Edouard Jacob (1924), Janine Jacob (1923), Liliane Klein-Lieber (1924), Georges Loinger (1910), François Megevand (1922), Henry Meyer de Stadelhofen (1916), Eli Peeri (1935), Max Rubin (1928), Jean-Pierre Strauss (1938), Sara Rothenberg (1927), Maurice Spektor (1924), Rita Thalmann (1926), Hélène Tourdot (1920), Willem Julius Wolff (1921), Jeanne Zinemberg (1926).

⁸ A ce sujet, lire l'article de Regard, Fabienne, «Histoire orale d'un réfugié juif en Suisse (Henri Silberman) ou comment l'Histoire peut utiliser le témoignage, réflexions méthodologiques à partir d'un cas pratique» in *Etudes et Sources, Revue des Archives Fédérales Suisses, La Suisse et les réfugiés, 1933-1945*, N°22, Berne, 1996, pp. 233-269.

LES ARCHIVES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, UN REGARD DIFFÉRENT SUR LE MONDE DES ARCHIVES

par Remo Becci

Genève doit en grande partie son statut de Cité internationale aux nombreuses Organisations intergouvernementales¹ et non gouvernementales (ONG) qui ont vu le jour ou se sont installées sur son sol au cours du XX^e siècle.

Si ce phénomène plonge ses racines dans la seconde moitié du XIX^e siècle (avec la création de la Croix-Rouge), et se consolide après la Grande guerre (avec l'installation de la Société des Nations et du Bureau international du Travail), c'est surtout à partir de l'immédiat après-guerre que ce phénomène a pris l'envergure que nous lui connaissons aujourd'hui avec la création de l'Office des Nations Unies (UNOG) et l'arrivée de nombreuses institutions spécialisées du système des Nations Unies.

Ces Organisations intergouvernementales ou assimilées sont des instruments de coopération organisée, institués par les Etats membres et dotés d'un caractère permanent à vocation universelle.

Genève se trouve donc être l'un des hauts lieux de la coopération entre les Etats, et les Archives des Organisations internationales sont l'un des réceptacles essentiels de la mémoire de l'humanité pour la seconde moitié du XX^e siècle.

Au moment de la création de chacune de ces Organisations intergouvernementales, une capacité juridique, des privilèges et immunités particuliers sont reconnus sur le territoire de chacun des Etats membres. Les accords de siège, qui sont conclus entre l'Organisation et l'Etat sur le territoire duquel est établi son siège, mentionne toujours l'inviolabilité et l'inaliénabilité des Archives de l'Organisation. Ces deux éléments constituent l'un des fondements des relations de l'Organisation avec l'Etat hôte, et ne pourraient être remis en question sans attaquer l'indépendance de l'Organisation. Le respect de l'inviolabilité et de l'inaliénabilité est essentiel afin que les Etats membres collaborent pleinement et en toute confiance avec l'Organisation.

La majorité des Archives tirent leur origine des «Registries» anglo-saxons et des techniques de «Records management». Lors de la création d'une Organisation, on institue un groupe chargé de la gestion du courrier et des Archives courantes qui, avec le temps, s'occupe aussi des Archives intermédiaires, puis historiques. Le temps nécessaire à l'éclosion d'un service responsable des Archives historiques

se situe entre quarante et cinquante ans après la création de l'Organisation, et est souvent lié à la commémoration du premier jubilé.

Très souvent, l'archiviste occupe à la fois les fonctions de «registrar» ou de «records manager»; ce qui lui permet de suivre le cycle de vie du document de sa création ou réception jusqu'à son archivage définitif. Cette caractéristique de notre profession prend aujourd'hui de plus en plus d'importance avec l'avènement de l'ère électronique, où l'E-mail est roi. Elle donne l'occasion à l'archiviste d'être aux avant-postes et de participer à la mise sur pied de systèmes de gestion électronique de documents.

Cette situation lui permet aussi d'introduire en amont des Archives, des matériaux de préservation et, plus important encore, de conseiller les secrétariats et limiter ainsi la charge de travail au moment du versement des dossiers aux Archives historiques.

Dans un certain nombre d'Organisations, le travail de l'archiviste est secondé par un «Comité des Archives», constitué de hauts-fonctionnaires qui représentent les principales activités de soutien de l'Orga-

COLLOQUE SUR LES ARCHIVES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

L'Assemblée Générale de l'Association des Archivistes Suisses, qui se tiendra le jeudi 13 septembre 2001, de 14 h à 16 h 30 au Muséum d'histoire naturelle de Genève, sera précédée d'un colloque et d'une visite à la carte ayant pour objet les Archives des Organisations internationales.

**Mercredi 12 septembre 2001 – 14 heures –
au Bureau international du Travail**

- «*The management of world-wide decentralised archives.*» Trudy Peterson-Huskamp, archiviste du HCR, présentera l'organisation de la gestion des Archives des 150 bureaux du HCR dans le monde.
- «*Des Archives plurilingues.*» Remo Becci, archiviste du BIT, présentera les solutions choisies par le BIT.
- «*Les Archives de l'action humanitaire.*» Jean-François Pitteloud, archiviste ad-

joint du CICR et chargé de cours à l'Université de Genève, parlera de l'intérêt des Archives des Organisations internationales pour l'histoire de l'action humanitaire.

- Dès 16 heures, vous aurez la possibilité de visiter différents Centres d'Archives: Bureau international du Travail (BIT), Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Conseil œcuménique des Eglises (COE), Haut Commissariat pour les réfugiés (UNHCR), Société des Nations (ONU).

Toute personne intéressée est cordialement invitée. Pour des raisons d'organisation, nous vous prions d'annoncer dès maintenant votre participation et d'indiquer le Centre d'Archives que vous souhaitez visiter. Veuillez adresser votre fax aux Archives d'Etat de Genève, 022/319 33 65, en ajoutant votre nom ainsi que celui de votre institution. *br*

nisation. Ce comité est habilité à élaborer des recommandations concernant les Archives et à donner les grandes lignes de la politique des Archives.

Si les Archives des Organisations internationales jouissent d'une protection et d'une totale indépendance vis-à-vis des lois nationales, il est du devoir des archivistes internationaux de faire tout leur possible pour respecter les délais de communicabilité institués par les Etats membres dans leur droit national ainsi que par les autres Organisations intergouvernementales.

Pour cette raison, les Organisations à vocation universelle qui ont leur siège en Europe respectent, en règle générale, un délai minimal de communicabilité de trente ans, qui peut aller jusqu'à cinquante ans dans certains cas.

À l'opposé, les Organisations qui ont leur siège en Amérique du Nord, ont opté pour la norme en vigueur aux Etats-Unis (20 ans); ce qui complique considérablement le travail de déclassification, qui doit être fait document après document. Les dossiers contenant des informations confidentielles ou personnelles sont soumis à des délais qui varient selon les Organisations mais ne sont jamais inférieurs à cinquante ans.

Pour autant, maîtres dans leur Organisation, les archivistes ne s'enferment pas dans leur tour d'ivoire.

Très vite, au début des années 1970, ils ont ressenti le besoin de partager leurs expériences.

C'est de Genève que sont parties les premières initiatives de mise en commun des connaissances, et ont culminé en 1976 avec la création de la Section des Organisations internationales du Conseil international des Archives (SIO/CIA) qui se réunit une fois par an. Le rôle de la Section est en premier lieu d'établir des relations entre les archivistes des Organisations internationales, de promouvoir des mesures de préservation, de faciliter les échanges d'informations, de faire connaître aux historiens la richesse de nos collections, et d'encourager la formation du personnel des Archives.

Pour que l'esprit de la Section ne reste pas lettre morte entre chaque réunion, les archivistes des Organisations sises à Genève se réunissent périodiquement pour mettre en commun leurs expériences et mener à bien des projets en matière

de formation et peut-être bientôt de préservation, sous la forme de plans de catastrophes, dont certaines parties seraient communes à l'ensemble des Organisations intergouvernementales.

contact:

Remo Becci

Archiviste du Bureau

international du Travail

E-mail: becci@ilo.org

¹ Loin de vouloir en donner une liste exhaustive, nous ne citerons que celles qui sont présentées dans le *Guide des Archives des Organisations intergouvernementales* (www.unesco.org/archives/guide/), soit:

- le Bureau international d'éducation (BIE),
- l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN),
- le Comité international de la Croix-Rouge (CICR),
- la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,
- le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR),
- l'Organisation internationale du Travail (OIT),
- l'Organisation mondiale du Commerce (OMC),
- l'Organisation météorologique mondiale (OMM),
- l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI),
- l'Organisation mondiale de la santé (OMS),
- l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG),
- l'Union internationale des télécommunications (UIT).



**Die Bibliotheks-
Buchbinderei Hollenstein AG**
Bernstrasse 36 A, 3308 Grafenried
Tel. 031 767 99 33 Fax-Endung ... 30
buch_holl@bluewin.ch

20 Jahre
Bibliotheksbinderei
Handwerk
+ moderne Technik
Div. Bindevorschlge
Preise wie vor 20 Jahren

Angebote fr Bibliotheken:

- Eintageskurs
(1 Buch in 1 Tag)
- Praktikum Buchbinden
(Vorbereitung zur Restaurierausbildung)
- Betriebsausflug ins Grne
(informativ + unvergesslich)